

OBSÈQUES DE LAURENT BORGA



Samedi 15 septembre, plusieurs centaines de sapeurs-pompiers issus de l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône se sont rassemblés dans la cour du centre de secours de Salon pour rendre un dernier hommage à leur collègue Laurent Borgia, victime à l'âge de 29 ans, mercredi 12 septembre, d'un accident de la circulation après avoir effectué sa garde au centre de secours de St Rémy de Provence.

Lors des allocutions officielles, le colonel Jorda, a retracé la carrière de Laurent Borgia, rappelant qu'il avait débuté en 1994 comme sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Pélissanne, à l'âge de 16 ans, puis rejoint en 1996 le centre de Salon jusqu'au 1er octobre 2004, date à laquelle il est recruté au

centre de St Rémy de Provence en qualité de sapeur-pompier professionnel. Le patron des sapeurs-pompiers a également rappelé un acte de bravoure de Laurent qui, au cours de l'hiver 2005, a participé au sauvetage d'un chasseur tombé dans un lac glacé à St Rémy de Provence. Au nom du SDIS 13, le colonel Jorda a promu Laurent Borgia, caporal, à titre posthume.

Puis, le président Jean-Pierre Maggi, n'a pu « s'empêcher de penser au bel avenir qui s'offrait à Laurent sans éprouver un sentiment de colère et d'injustice » constatant « que le malheur a à nouveau emporté dans son sillage un homme dynamique qui avait choisi de consacrer sa vie au service et à la défense des populations. »

Les discours des autorités ont été suivis par la remise de deux médailles : la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement par Monsieur le préfet et la médaille d'or de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône par son président, Robert Fernandez.

Aux côtés de Jean-Pierre Maggi, de Roland Darrouzes et de Serge Andréoni, de nombreux élus du Pays Salonais et du Pays d'Arles ont tenu à participer à l'hommage rendu à Laurent Borgia.



Ainsi étaient présents : Messieurs Kert, député, Tonon, maire de Salon accompagné par plusieurs adjoints, Montécot, maire de Pélissanne, Chérubini, maire de St Rémy de Provence, Olivier, maire de Plan d'Orgon, Gimet, maire de St Chamas, Graugnard, 1er adjoint au maire de Châteauneuf-les-Martigues, Polder, adjoint au maire de Lançon de Provence, un représentant de M. le maire de Graveson et M. Léandri, conseiller général.

REMISE DE CHÈQUE AU PROFIT DES ORPHELINS DE SAPEURS-POMPIERS



Mardi 25 septembre à 18h30 sur le site du parc d'attraction d'Ok Corral, à Cuges-les-Pins, en présence de Messieurs Roland Darrouzes et Gilles Aicardi, vices-présidents du Casdis, de Monsieur Graugnard, 1er adjoint au maire de Châteauneuf-les-Martigues et du capitaine Robert Fernandez, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers des Bouches du Rhône (UDSP13) s'est déroulée la soirée de remise du chèque au profit des orphelins de sapeurs-pompiers résultant des bénéfices de la journée champêtre et des dons collectés au

Le président Fernandez a rappelé que 738 enfants sont à la charge de l'œuvre des orphelins de sapeurs-pompiers.

Puis arrive le moment tant attendu par l'auditoire avec l'annonce un chèque de 41000 Euros remis à Robert Fernandez sous les applaudissements du public. Puis, à la stupéfaction des autorités et de l'ensemble des convives, la famille Bembom, propriétaire du parc OK Corral, qui a largement contribué à la réussite de la fête au travers notamment de la vente de billets remet au président de l'UDSP13 la somme de 26 000 euros !

Roland Darrouzes, ému, déclare spontanément « Je viens d'assister à un moment merveilleux et au nom du Président du SDIS 13 et de tous les sapeurs-pompiers MERCI ! » Dans son allocution, Monsieur Gilles Aicardi ne manquera pas de congratuler tous les participants impliqués dans cette journée qui restera pour lui, historique.

La médaille d'or de sapeurs-pompiers est ensuite remise à Messieurs Aicardi et Bembom par Robert Fernandez, la médaille de bronze au major Bocquillon chef du centre de secours de Cuges, à Philippe Massaïa et à Didier Heraud sapeurs-pompiers au centre de secours de Cuges les Pins pour leur travail accompli lors de la 15ème édition de la journée des orphelins de sapeurs-pompiers.

Rendez vous pour 2008 est d'ores et déjà retenu le 1er juin à Châteauneuf les Martigues



RENCONTRE AVEC CECILE GIMENEZ



Cécile Jimenez, sapeur-pompier volontaire depuis 1983 au centre de secours d'Eyguières, nous fait partager son expérience et ses choix de vie.

Toute petite, Cécile postée à l'angle de la porte, regardait partir son père en caserne avec admiration : « A cette époque, âgée de deux ou trois ans, je souhaitais déjà le suivre » raconte Madame Jimenez. Après un baccalauréat option économie, elle n'a qu'une idée en tête intégrer la grande famille des sapeurs-pompiers « Je suis rentrée très vite dans la vie active car mon cursus ne correspondait pas à mon orientation professionnelle. Si aujourd'hui je dois avoir un regret, c'est de ne pas avoir suivi un cursus qui m'aurait propulsé vers le métier de sapeur-pompier » explique t-elle.

A l'époque, on comptait seulement une dizaine de filles dans le département, c'était à la fois

un métier et une activité réservée aux hommes d'où toute la difficulté pour la gente féminine à s'intégrer.

Cécile a su cependant se faire accepter et respecter de ses collègues. Il faut dire que depuis son plus jeune âge elle rendait visite régulièrement à son père en caserne, connue et reconnue depuis de longues années par les coéquipiers de son papa, elle était considérée comme la petite de la famille.

« Je me souviens de ma première intervention sanitaire je faisais équipe avec mon père. Un enfant âgé de deux ans se trouvait en difficulté respiratoire et cardiaque, autrefois pas d'ambulance, un simple véhicule utilitaire. Arrivés sur les lieux, papa s'adonne au bouche à bouche pendant que j'effectue le massage cardiaque : un grand moment que je n'oublierai pas et qui a influencé la poursuite de mon engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire ».

De 1984 à 1988 elle partage son temps entre ses activités professionnelles et son activité de sapeur-pompier au centre de secours d'Eyguières.

Puis en 1988, elle intègre en qualité de salariée l'entreprise familiale de pompes funèbres tout en s'adonnant à sa passion. « Mon papa occupait à l'époque les fonctions d'adjoint au

chef de centre de secours d'Eyguières tout en étant à la tête de l'entreprise familiale, un avantage considérable qui m'a permis de me rendre plus facilement disponible pour exercer mon rêve de toujours ». Un an avant la départementalisation Cécile est promue au poste de chef de centre simultanément au départ en retraite de son papa.

Dotée de répartie, rapidement elle s'impose.

« Je ne voulais pas diriger avec force, aussi j'ai usé de diplomatie tout en démontrant à l'équipe mes compétences et en les rassurant sur ma condition féminine perçue comme un obstacle »

Mère de famille, salariée et chef de centre elle multiplie les responsabilités et gère le quotidien avec ferveur et détermination.

Face aux aléas de la vie, cette quadragénaire dynamique vient d'emprunter un nouveau tournant de sa vie, cette remise en question la pousse aujourd'hui à interrompre ses fonctions de chef de centre : « Maman d'un garçon de 12 ans, je souhaite être plus présente et m'investir d'avantage dans son éducation aussi ai-je choisi de maintenir mon activité en qualité de sapeur-pompier volontaire tout en me détachant des responsabilités et des exigences liées au poste de chef de centre. Je pense avoir trouvé le compromis idéal entre ma passion, mon statut d'épouse et de maman. »

SAPEUR-POMPIER 24 HEURES SUR 24

Lors d'une intervention sur Allauch, fin août, un transport vers le centre hospitalier Laveran situé à Marseille est décidé. A la sortie de l'hôpital, l'équipage composé du caporal Damien Diry et des sapeurs Jean-Baptiste D'Amico et Gilles Jorda, aperçoit une fumée noire et épaisse provenant d'une cité à quelques mètres de là. Aussitôt ils en informent le CO-DIS et décident de se rendre sur les lieux.

A leur arrivée ils constatent : un appartement en feu évacué de ses occupants, des résidents affolés qui sortent de l'immeuble. La fumée s'épaissit, l'air est de plus en plus irrespirable, Inquiets, ils décident d'intervenir malgré une seule tenue de feu à bord de l'ambulance. Damien, sans aucune hésitation, revêt la tenue et s'engage dans la cage d'escalier; dès le premier étage plus de visibilité, les fumées toxiques l'envahissent, il décide alors de sortir afin de s'oxygéner un moment, à la deuxième tentative il atteint le second étage où la propagation du feu de l'appartement sinistré prend de l'ampleur « Je frappe vivement à la porte voisine, sans réponse, à cet instant les yeux me brûlent, je manque d'air, aussi je me hâte vers l'extérieur pour récupérer »

Pendant ce temps, Jean Baptiste et Gilles postés devant l'immeuble, tentent de rassurer la population.

A ce moment précis une dame à la fenêtre d'un appartement situé au 3ème étage appelle au secours, dans son affolement du haut de l'immeuble elle présente deux enfants en bas âge aux secours.



Nos trois sauveteurs avec leur chef de centre : de gauche à droite : caporal Damien Diry, sapeur Jean-Baptiste D'Amico, lieutenant Philippe Delquie (chef de centre) et sapeur Gilles Jodar

Aussitôt le caporal et ses coéquipiers craignent que dans un moment de panique elle défénestre les enfants. Le caporal s'engage spontanément dans la cage d'escalier gêné par la fumée avec pour seuls repères, le calcul mental et le tâtonnement qui vont lui permettre d'atteindre le troisième niveau.

Damien poussé par la volonté de sauver les victimes en oublie sa propre personne « Arrivé au 3ème étage, je constate la présence de cinq personnes dont deux enfants âgés de un et deux ans. Ne pouvant prendre sous le bras tout le monde, je décide de mettre en sécurité dans une pièce calfeutrée de l'appartement les adultes et les ados en attendant les renforts. Il fallait faire vite car les deux jeunes enfants manquaient d'air : aussitôt je m'empare de chacun d'eux et ce n'est pas sans difficulté que je regagne l'extérieur »

Cette intervention réussie qui fait partie du quotidien des sapeurs-pompiers comme le précisent Jean Baptiste, Damien et Gilles « Quand bien même nous serions en civil, en pareille circonstance, on interviendrait, c'est une question de principe et d'engagement »

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NAGE AVEC PALMES



Samedi 8 septembre s'est déroulé le championnat départemental de nage avec palmes, organisé cette année par le centre de secours de Fos-sur-Mer.

Le départ a été donné à 9 heures sur la plage du Casino sous un soleil radieux.



Une soixantaine de participants répartis en 6 catégories a parcouru une distance de 2000 mètres.

Le premier à être sorti de l'eau est notre collègue de Vitrolles, Louis Pinci, dans la catégorie mono-palmes avec le temps de 21 minutes 44 secondes.

La cérémonie des récompenses s'est ensuite déroulée en fin de matinée devant le poste de secours de la plage du « Casino » en présence de Monsieur René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer, du lieutenant-colonel Vitalbo, chef du groupement Ouest, du capitaine Péault, chef du centre de secours de Fos-sur-Mer et des représentants des sponsors qui ont participé à la bonne réussite de cette compétition sportive.



François De Peretti (Port-St Louis), Vainqueur en Master



Podium Vétérans 2 : 1er Eric Gentet (Gardanne)



Podium Séniors : 1er Sébastien Troccaz (Vitrolles)



Podium Vétérans 1 : 1er Jean-Marc Gauthier (Vitrolles)



Podium Féminines : 1ère Audrey Lombard (Fos)



Fos a remporté le challenge du nombre dans la catégorie des centres de secours



Martigues a remporté le challenge du nombre dans la catégorie des centres de secours principaux



**FEU D'APPARTEMENT
SALON DE PROVENCE
13/09/2007**



**FEU DE FORET
ARLES / FOS
07/09/2007**



**FEU DE FORET
PLATEAU DE L'ARBOIS
04/09/2007**



Directeurs associés de la Publication : Jean-Pierre MAGGI / Luc JORDA
Comité de Rédaction : Roland DARROUZES / Daniel FREZE / Stéphane MARI
Rédaction : Service Communication SDIS 13
Photos : Service Communication SDIS 13
Conception : Service GSIT - Impression : Atelier Reprographie SDIS 13